

Brougg, le 27 septembre 2022/ac

## **Séance du Conseil des Etats du 29.09.2022 : objets en relation avec le loup**

Madame la Conseillère aux Etats,  
Monsieur le Conseiller aux Etats,

Lors de votre séance du 29 septembre 2022, vous aurez l'occasion de discuter et de prendre des décisions qui concernent en particulier la présence du loup et ses conséquences négatives pour l'agriculture et les familles paysannes suisses.

En tant qu'association faitière des paysannes et des femmes rurales, représentant plus de 50'000 membres, à savoir des femmes de l'espace rural et leur famille, ainsi que plus largement l'agriculture, nous souhaitons par ces quelques lignes vous faire part de considérations qui nous paraissent extrêmement importantes.

Dans les discussions politiques menées jusqu'ici, les éléments de biodiversité en rapport avec la présence du loup ont eu un poids très important. Nous ne remettons pas cela fondamentalement en cause. Cependant, nous constatons que les conséquences négatives subies par les familles paysannes et leurs animaux de rente sont devenues insupportables. De même, les mesures de protection préconisées atteignent leurs limites et le loup semble avoir bien plus de ressources et de capacités d'adaptation que prévu.

Les points suivants doivent maintenant être pris en compte dans les réflexions à mener et pour déterminer les décisions à prendre.

Le premier point à souligner est l'apparente absence de prise en compte des considérations liées au bien-être animal, dont la protection contre les souffrances, contre la peur et le stress font partie. Subir la pression du loup, une attaque d'un individu solitaire ou d'une meute, les blessures et l'agonie sont pour les victimes, aussi animales, un traumatisme profond voire définitif. A l'heure où le bien-être animal est de première actualité, il serait bon également d'en tenir compte ici.

Lorsqu'un troupeau est traqué nuit après nuit par des loups, voire attaqué par eux, il ne réagit plus normalement et constitue alors un danger pour les personnes qui s'en occupent et celles qui randonnent ou se promènent. Cet élément doit également être pris en compte.

Nous partons de l'idée que les aspects pratiques et financiers liés aux pertes pour les familles paysannes, les régions, le tourisme, ainsi que les frais de protection, le travail supplémentaire, la disparition de l'économie alpestre, etc, vous sont déjà suffisamment connus. Nous tenons en revanche à aborder un aspect encore trop peu pris en compte, à savoir l'impact psychologique de cette situation sur les familles, sur les personnes concernées, mais en particulier aussi sur les femmes et les enfants desdites familles.

Nous demandons expressément que la souffrance psychique causée par la présence du loup et la pression engendrée par le nombre d'individus – outre les dégâts causés et les animaux de rente morts - soit également thématiques. En effet, on n'entend quasiment pas parler de la souffrance morale des familles d'alpagistes et de montagnards et des familles détentrices des animaux, alors qu'elles jouent un rôle central dans cette thématique.



**SBLV. USPF. USDCR.**

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband  
Union suisse des paysannes et des femmes rurales  
Unione svizzera delle donne contadine e rurali



La pression psychologique à laquelle ces familles sont soumises nuit et jour est énorme. « *On se réveille la nuit au moindre bruit et quand on est en route le jour, on a la peur au ventre. Comment réagir en cas de rencontre ? Comment mettre mes enfants en sécurité ? Et bien d'autres choses encore.* » tel est le témoignage récent d'une collègue paysanne. Une autre explique comment ses enfants parlent de la présence du loup, souhaitant redescendre en plaine pendant la saison d'estivage par peur du loup ou utilisant ce thème dans les exercices à faire à l'école.

Les familles qui vivent à l'écart craignent pour leurs enfants s'ils jouent dehors ou s'ils vont à l'école. « *Même si on essaie de le cacher, les enfants grandissent avec cette peur. Ils ne dorment plus parce qu'ils ont peur pour leurs animaux ou parce qu'ils ne peuvent plus se sortir de la tête les images sanglantes des moutons qu'ils ont trouvés eux-mêmes.* » Un tel poids psychologique ne devrait pas peser sur les adultes, encore moins sur les enfants, encore moins dans un monde moderne tel que le nôtre.

L'impression que cette situation difficile n'est pas prise en compte à sa juste dimension et le fait de se sentir abandonnées face aux difficultés et de ne pas être prises au sérieux ajoutent encore un poids supplémentaire sur les épaules des familles concernées.

La situation est telle que les organisations agricoles du canton du Tessin, par exemple, ont interpellé les autorités cantonales et demandé la mise en place d'une collaboration avec le Careteam cantonal ou la création d'un service d'assistance psychologique.

Enfin, il devient très difficile, voire impossible de trouver le personnel prêt à s'engager pour la surveillance des troupeaux à l'alpage compte tenu des conditions. Cela ajoute encore à la charge supportée par les familles paysannes qui doivent assumer elles-mêmes ces tâches.

Dès lors, les alpages seront moins bien exploités et entretenus, entraînant d'une part une disparition de l'économie alpestre nécessaire à la vie économique des régions de montagne et, d'autre part, un défaut d'entretien des régions concernées, sans parler de l'impact sur le tourisme et sur la biodiversité des alpages. Des considérations et soucis identiques peuvent également s'appliquer pour certaines régions de plaine touchées par le problème.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et de prendre nos considérations en compte dans le cadre de vos discussions.

Avec nos salutations distinguées.

Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF

Anne Challandes  
Présidente, présidente domaine spécialisé  
Politique agricole

Gabi Schürch-Wyss  
Vice-présidente, Présidente domaine spécialisé  
Politique familiale et sociale